



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Hollande : pour le patronat et l'apprentissage

Les annonces de F. Hollande pour l'emploi vont plus loin qu'auparavant dans la satisfaction des exigences patronales et ne font que reprendre les mauvaises recettes néolibérales éculées en matière d'emploi.

Ainsi, le patronat va bénéficier de nouveaux allègements d'impôts avec la pérennisation du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), une prime de 2 000 euros pour l'embauche d'un jeune ou d'un demandeur d'emploi dans les entreprises de moins de 250 salarié-es. Rappelons que le patronat a déjà touché 85 milliards d'aides diverses sans que cela n'ait eu un impact sur l'emploi.

La logique du gouvernement est bien celle de ne répondre qu'aux demandes du patronat, pour preuve le plafonnement annoncé des indemnités accordées par les prud'hommes en cas de licenciement ainsi que des facilités supplémentaires accordés aux entreprises pour déroger aux 35 h.

Dans ce cadre, F. Hollande vient d'annoncer des mesures qui favorisent une nouvelle fois l'apprentissage et avec lesquelles l'emploi n'est plus qu'une variable d'ajustement du niveau des profits. Il a précisé que "500 formations nouvelles en alternance" seront créées dans les lycées professionnels, avec des jumelages entre LP et CFA. De plus, les "écoles de production" seront encouragées.

Le gouvernement fait donc le choix de miser encore sur l'apprentissage, dans un seul objectif de faire baisser à court terme le chômage et sur une base idéologique dogmatique. Le nombre d'apprenti-es baisse d'années en années. Cette voie de formation n'est pas la voie de la réussite tant déclamée... Pour exemple, le "modèle allemand" tant mis en avant est en train d'être remis en cause en Allemagne même.

La CGT Educ'action exige que le gouvernement propose enfin un développement des formations professionnelles initiales publiques sous statut scolaire, formations qui ont fait leur preuve... mais qui ont le désavantage de ne pas plaire au patronat car n'étant pas sous leur coupe. D'années en années, les formations dans les lycées professionnels ferment. C'est un pan entier du système éducatif français qui est en danger !

Le 21 janvier 2016